



■ Les jeunes de la commune...



■ NUMÉROS UTILES

- Pompiers : 18 ou 112 (portable)
- Samu : 15
- Police : 17
- Agence régionale de Santé : 02 48 23 71 00
- SPA : 02 48 26 06 06
- Centre anti-poison : 0 825 812 822

- Violence Femmes Info : 3919 (appel anonyme et gratuit)
- Enfance maltraitée : 119
- Jeunes violence écoute : 0800 202 223
- Disparition d'un enfant (Europe) : 116 000
- Centre Hospitalier Jacques Cœur : 02 48 48 48 48
- Pour votre sécurité, le Conseil général du Cher vous informe sur les conditions de circulation sur les routes du Cher : www.inforoute18.fr ou au 0 800 15 15 18

Mairie de Lissay-Lochy - 15, rue Saint-Hilaire - 18340 Lissay-Lochy - Tél./Fax : 02 48 25 31 73 - E-mail : lissay-loch2@wanadoo.fr

Directrice de la publication : Catherine Viau - Conception, réalisation : Emmanuel Delrue - Photographies : Delphine Pichon, Emmanuel Delrue.
Impression : Mairie de Lissay-Lochy - Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Catherine Viau, Maryse Meunier, Anne-Marie Thevenin, Delphine Pichon, Chantal Baillet, Mathieu Menan.

FLASH INFO

Bulletin d'information de la Commune de Lissay-Lochy - N° 15 / Juillet 2019



LE MOT DU MAIRE

Dernières longueurs pour ce mandat municipal, cependant elles ne signifient en rien la fin de la motivation de chacun ou à l'inverse l'envie du passage en force des projets. Nous continuons à réaliser les dossiers, comme l'extension de l'éclairage public qui fait suite à des remarques justifiées d'habitants. Nous restons ouverts aux échanges avec vous, à vos suggestions, aux critiques positives, comme celles plus vindicatives. Et nous savons que de par nos fonctions, nous sommes le réceptacle de votre mécontentement, de vos difficultés et parfois de vos confidences. Nous n'avons plus d'école ni de commerce, puisque le dernier a fermé fin janvier 2019. Toutefois notre commune reste très attractive pour les jeunes actifs et cela grâce à sa proximité avec Bourges. Elle n'a jamais perdu son caractère rural, agricole et bucolique. Elle est pleine de vitalité et a une âme. Le 21 juin dernier nous avons profité de la musique des « Tontons Rockeurs » mais malheureusement c'était « dancing in the Rain ». Et nous avons empli nos yeux des mille lumières du feu d'artifice. Le 14 septembre prochain la fête du jardin mettra en valeur l'activité rendue par vos enfants et nous réunira autour du théâtre impro et d'un repas convivial. Ces exemples dénotent bien la vie et la force de notre village. Très belles vacances à vous tous.

Catherine Viau

■ Travaux

Eclairage, rue Louis Gallicher

Dans le cadre de l'aménagement et de la rénovation des réseaux ainsi que de l'éclairage public, le conseil municipal vous informe poursuivre l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Un nouveau tronçon de chantier s'étendra sur une portion de la rue Louis Gallicher, sa réalisation est prévue à l'automne et durera plusieurs semaines.

Ces travaux feront l'objet d'interruptions ponctuelles d'électricité, pour lesquelles les riverains seront informés, comme pour toutes interventions, par les services d'Enedis. Le conseil municipal ne manquera pas de communiquer d'autres informations qui pourraient être utiles aux usagers de cette voie de circulation.



Rénovation cimetière et chapelle

La rénovation du cimetière et de la chapelle s'est effectuée, au gré des intempéries, avec réfection complète des enduits, restauration partielle de portion de murs en maçonnerie, ainsi que de pierres de couronnement que le temps avait fragilisé. Ayant souhaité que ces travaux s'effectuent dans le respect du lieu et de son aspect architectural d'origine, les élus espèrent avoir pérennisé ce site qui reste fortement exposé aux vents et précipitations.

Aménagement hangar municipal

En concertation, les membres du conseil projettent diverses options pour clore le hangar municipal porteur des panneaux photovoltaïques. À ce jour, aucun projet n'a été retenu, la consultation de plusieurs entreprises est actuellement engagée. Dans le cadre de cet aménagement, il est également prévu un lot qui verra la réfection et la finition par un enduit des murs et pignon existants de cet édifice.



Le muret extérieur du cimetière après piquetage de l'ancien enduit.



Enduit réalisé sur la totalité du muret et de la chapelle.

■ Carnet ROSE 2018/2019

- Arsène Rafin, né le 5 octobre 2018
- Timaé Charriot, né le 22 janvier 2019
- Lilou Tinat, née le 5 mars 2019

■ Carnet GRIS

- Michel Bazeille, nous a quitté le 23 janvier 2019
- Marie-Françoise Ruffin née Edme, nous a quitté le 7 mars 2019

Comprendre votre facture d'eau

Lors de l'adhésion de Lissay-Lochy à la communauté d'agglomération de Bourges Plus, le contrat engagé avec le SMEAL pour la distribution de l'eau ne pouvant être rompu, a dû être poursuivi jusqu'au 30 juin 2018. Donc à compter de 2013, la communauté d'agglomération de Bourges Plus rachetait l'eau au SMEAL et la refacturait aux habitants de notre commune.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif - Régie) de Bourges Plus facture directement leur consommation aux Licayolais. Le tarif de l'eau est identique pour toutes les communes de l'agglomération mais diffère de celui pratiqué par le SMEAL.

Nous pouvons noter dans les tableaux ci-joints que le montant de notre abonnement a nettement baissé tandis que celui du mètre cube d'eau a augmenté pour les consommations supérieures à 80 m³.

La communauté d'agglomération de Bourges plus, soutenu par la commune de Lissay-Lochy, a choisi d'impacter le prix du mètre cube d'eau pour le renouvellement et l'entretien du réseau mais également pour préserver la ressource en eau en influant sur la consommation globale.



Élections européennes

Les élections européennes de 2019 ont eu lieu du 23 au 26 mai 2019 dans les vingt-huit Etats membres afin d'élire les 751 députés européens (dont 74 Français) pour un mandat de cinq ans. Il s'agit des neuvièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979. C'est la seule institution de l'Union Européenne élue directement par les citoyens. Le parlement européen exerce trois pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique. Les députés européens sont regroupés non par nationalité mais par affinité politique.

Les résultats pour notre commune sont :

86 votants sur 143 électeurs soit 60.13 % de participation. 77 votes exprimés répartis ainsi :

Prenez Le Pouvoir / Bardella > 23 voix soit 29.87 % (23.31 % résultat national)

Renaissance / Loiseau > 19 voix soit 24.68 % (22.41 %)

Union de la Droite et du Centre / Bellamy > 7 voix soit 9.09 % (8.48 %)

Envie d'Europe Écologique et Sociale / Gluckmann > 6 voix soit 7.79 % (6.19 %)

Europe Écologie / Jadot > 5 voix soit 6.49 % (13.47 %)

Liste Citoyenne du Printemps Europeen / Hamon > 4 voix soit 5.19 % (5.3 %)

Les Europeens / Lagarde > 3 voix soit 3.90 % (2.50 %)

Ensemble pour le Frexit / Asselineau > 3 voix soit 3.90 % (1.17 %))

Le Courage de Défendre les Français / Dupont-Aignan > 2 voix soit 2.60 % (3.51 %)

La France Insoumise / Aubry > 2 voix soit 2.60 % (6.31%)

Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent / Brossat > 1 voix soit 1.30 % (2.49 %)

Parti Animaliste / Thouy > 1 voix soit 1.30 % (2.17 %)

Pace - Parti Des Citoyens Europeens / Alexandre > 1 voix soit 1.30 % (0.04 %)

La répartition des 74 sièges pour notre pays est ainsi établie jusqu'au départ éventuel du Royaume Uni :

Rassemblement national Extrême droite 23,31 % soit 22 sièges

La République en marche/MoDem Centristes et libéraux 22,41 % soit 21 sièges

Europe écologie / Les Verts Ecologistes et régionalistes 13,47 % soit 12 sièges

Les Républicains / Les Centristes Conservateurs 8,48 % soit 8 sièges

La France insoumise Gauche radicale 6,31 % soit 6 sièges

Parti socialiste / Place publique Sociaux-démocrates 6,19 % soit 5 sièges.

Mutuelle communale

Afin de vous aider à faire face au coût de plus en plus élevé des complémentaires santé, la mairie a conventionné avec AXA dans le cadre d'un projet de «mutuelle communale». L'idée est de vous proposer une mutuelle adaptée à vos besoins à un tarif avantageux auprès d'AXA. Cette offre est accessible sans limite d'âge et sans formalités médicales. Que vous soyez ou non déjà adhérent auprès d'une mutuelle, vous pouvez être éligibles à cette offre.

Contact AXA : 06 62 63 08 91



DÉLÉGATION - SMEAL *	PU	60 m ³	80 m ³	100 m ³	120 m ³	140 m ³
Part fixe agglomération (abo.)	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37	27,37
Part fixe délégataire (abo.)	60,80	60,80	60,80	60,80	60,80	60,80
Part variable agglomération (conso.)	0,331	19,86	26,48	33,10	39,08	45,06
Part variable délégataire (Conso.)	0,453**	27,17	36,23	45,29	54,35	63,41
Part variable préservation ressource	0,047	2,82	3,76	4,70	5,64	6,58
Part variable lutte contre la pollution	0,230	13,80	18,40	23,00	27,60	32,20
Total HT		151,82	173,04	194,26	214,84	235,42
TVA 5,50 %		8,35	9,52	10,68	11,82	12,95
Total TTC		160,17	182,56	204,94	226,65	248,36

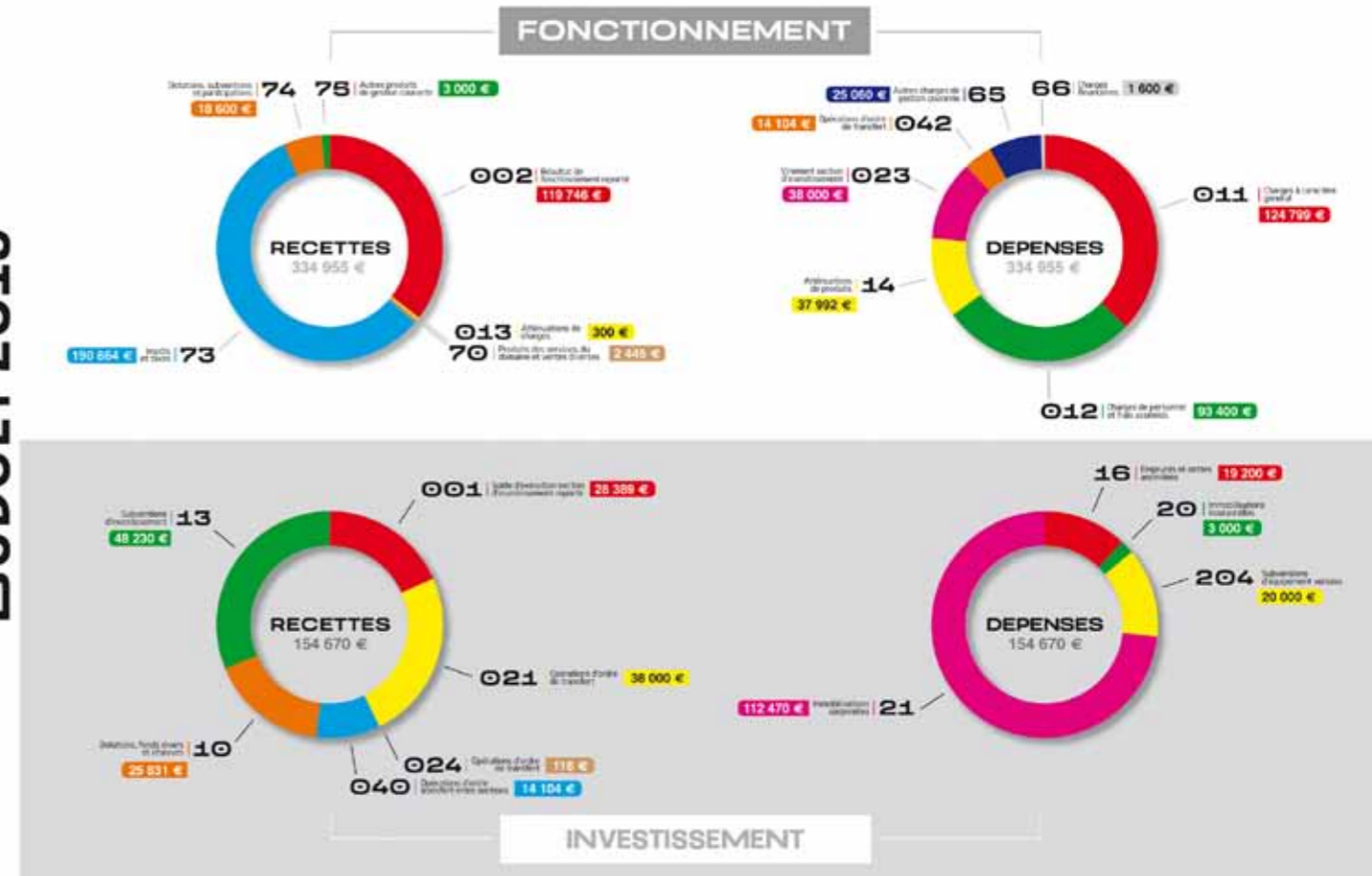
* Factures éditée jusqu'au 30 juin 2018. Les tarifs mentionnés s'entendent en euros.
** tarif pour les cent premiers mètres cubes.

RÉGIE - BOURGES PLUS *	PU	60 m ³	80 m ³	100 m ³	120 m ³	140 m ³
Part fixe agglomération (abo.)	36,87	36,87	36,87	36,87	36,87	36,87
Part variable agglomération (conso.)	1,61	96,60	128,80	161,00	193,20	225,40
Part variable préservation ressource	0,052	3,12	4,16	5,20	6,24	7,28
Part variable lutte contre la pollution	0,230	13,80	18,40	23,00	27,60	32,20
Total HT		150,39	188,23	226,07	263,91	301,75
TVA 5,50 %		8,27	10,35	12,43	14,52	16,60
Total TTC		158,66	198,58	238,50	278,43	318,35

* Factures éditée à compter du 1^{er} juillet 2018. Les tarifs mentionnés s'entendent en euros.

Différence DÉLÉGATION / RÉGIE	60 m ³	80 m ³	100 m ³	120 m ³	140 m ³
Facture HT	-1,43	+15,19	+31,81	+49,07	+66,33
Facture TTC	-1,51	+16,02	+33,56	+51,78	+69,99
Variation en %	-0,94	+8,78	+16,38	+22,85	+28,18

BUDGET 2019



Les commerces d'antan à Lissay-Lochy

Le 13 juin dernier, nous réunissions autour d'un goûter quelques anciens de la commune qui sont la mémoire de Lissay-Lochy, pour évoquer les commerces disparus : Mme Ponty, résidente sur la commune depuis le début des années 1950, M. Ponty, son mari, licayolais depuis sa naissance 95 ans plus tôt, Mme Delhomme, née Robin, qui a vécu à Lissay de 1950 à 1995 et Mme Jorand arrivée en 1964.

Chacun déroule ses souvenirs sur ce passé commercial. Mme Delhomme nous raconte son histoire familiale, notamment le Bar/restaurant/tabac/presse que sa mère a tenu dans la maison face à l'église. Dans la cour de cette maison, il y avait également une bâtisse en bois dénommée « le parquet » où étaient organisés mariages, communs, bals et toutes manifestations qui faisaient la vie du village.

L'épicerie, n'ayant pas été reprise par Mme Robin, était tenue en dépannage par la mère de M. Ponty dans la maison familiale.

En face de la maison de Mme Robin, sur la place du village, Mme Laveault tenait une Épicerie/bar/restaurant et son mari était maréchal/ferrant.

M. Ponty, mémoire personnifiée de la commune, se souvient de la cabine téléphonique publique installée précédemment par Mme Champeaux. Mme Ponty rajoute avec Mme Delhomme que Mme Laveault assurait la cantine pour les enfants de l'école de Lissay (dans l'actuelle salle des fêtes).

Il y avait également la laiterie de M. et Mme Petit, à côté de l'actuelle mairie. Après l'avoir fait vivre à Bourges, ils l'ont délocalisée à Lissay. Tous se rappellent que 5 à 6 personnes y travaillaient pour la fabrication du fromage, du beurre, de la fromagée et la vente du lait. Les livraisons étaient assurées par Mme PETIT. La collecte du lait se faisait aux alentours de Lissay. Marie-Thérèse se souvient de la soeur de son père, Aline Robin qui confectionnait avec Marie-Louise

Sauvestre des bonnets berrichons et des robes de mariées. Elles travaillaient souvent pour les châtelaines du canton.

Le restaurant le « Clos de Rougemont », à l'entrée du village, a ouvert ses portes dans les années 60. Auparavant, M. Jouannet y exerçait le métier de vigneron. Ses vignes s'étendaient presque jusqu'au lieu-dit le Petit Verrières. M. Jouannet fut maire de la commune de 1935 à 1945.

À Lochy, Mme Juliette Bonnelat tenait un café/restaurant au lieu-dit les Maisons Rouges. Son mari, lui, avait une petite ferme.

À la Pentecôte s'y déroulait une fête qu'on appelait à l'époque une Assemblée. Cet établissement a fermé à la fin des années 90.

Toutes ces informations datent des années 30 à 90. Auparavant, en 1900, Lissay-Lochy comptait 284 habitants pour 73 ménages, avait 2 épiciers, 4 aubergistes, 1 charcutier, 1 maréchal-ferrant et 1 buraliste.

